

Annexe 2

Masse salariale

Régions	31 décembre 2012	31 décembre 2013	31 décembre 2014
Abitibi-Témiscamingue	43 919 785 \$	43 478 146 \$	43 352 284 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	37 666 077 \$	35 924 231 \$	35 833 910 \$
Laurentides	82 422 653 \$	79 982 981 \$	81 828 154 \$
Montréal	726 199 055 \$	716 800 829 \$	710 652 394 \$

La masse salariale comprend le salaire de base, la rémunération incitative, les primes et revenus divers. La masse salariale inclut la rémunération de tous les employés travaillant dans les bureaux d'Hydro-Québec dans ces régions, mais exclut celle des hauts dirigeants.